

PREFECTURE DE LA MOSELLE

**BILAN D'ACTIVITE DE LA CDEC POUR 2002**

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
09/01	390	<b>SAINT-AVOLD:</b> Création d'un magasin d'alimentation générale DELICES D'ORIENT de 720 m <sup>2</sup> par M.Bülent ZENGIN.	Refusé par 6 voix contre sur 6 votants	Recours du pétitionnaire Autorisé par la CNEC le 20/06/02
18/01	393	<b>VIC-SUR-SEILLE:</b> Création d'un magasin de salons EFKA de 2 576 m <sup>2</sup> par la sté Nouvelle EFKA et la SCI MOSELLANE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
18/01	394	<b>SARREBOURG:</b> Extension du supermarché ATAC de 720 m <sup>2</sup> ( 1 270 m <sup>2</sup> avant ext) par la SA ATAC.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
18/01	395	<b>SARREBOURG:</b> Régularisation de la station-service ATAC de 63 m <sup>2</sup> et 4 positions et extension de 67 m <sup>2</sup> par la SA ATAC.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
18/01	396	<b>BOULAY:</b> Création d'un magasin de bricolage MAXIBRICO de 2 500 m <sup>2</sup> par la SA Anciens Etablissements SCHIEVER et FILS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
30/01	397	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin de meubles VID'STOCK de 776 m <sup>2</sup> par la SARL GUYMI et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
30/01	398	<b>METZ:</b> Création d'un magasin d'équipement de la personne et de gadgets L'HOMME MODERNE de 300 m <sup>2</sup> par la SCI DU LOT 21.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/01	402	<b>MARLY:</b> Création d'un supermarché TREFF MARCHÉ de 680 m <sup>2</sup> et d'une cellule boulangerie de 18 m <sup>2</sup> par la SNC TREFF MARCHÉ.	Autorisé par 4 voix pour 2 abstentions sur 6 votants	

07/02	400	<b>FORBACH:</b> Création d'un supermarché LEADER PRICE de 1 549 m <sup>2</sup> de surface de vente par changement de secteur d'activité ( 696 m <sup>2</sup> ) du magasin MONOPRIX existant à FORBACH par la SNC LEADER PRICE SUD France.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
07/02	401	<b>BOULAY:</b> Création d'un magasin d'équipement de la personne DEFI MODE de 1 200 m <sup>2</sup> de surface de vente par la SCI IMMOBILIERE D2B.	Autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, sur 6 votants	
07/02	403	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création de trois cellules commerciales d'une surface de vente totale de 663 m <sup>2</sup> comprenant les enseignes PARKETO de 166 m <sup>2</sup> , LES COULEURS DU TEMPS de 385 m <sup>2</sup> et LA MAISON DU CHAUFFAGE de 112 m <sup>2</sup> par la SCI NJ.	Autorisé par 4 voix pour, 2 abstentions sur 6 votants.	
26/02	404	<b>LEMBERG:</b> Création d'un supermarché ALDI de 666 m <sup>2</sup> par la SNC LES ALPES.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
26/02	406	<b>SAINT-AVOLD:</b> Création d'un supermarché TREFF MARCHE de 620 m <sup>2</sup> , d'une cellule boucherie de 35 m <sup>2</sup> et d'une cellule boulangerie de 25 m <sup>2</sup> par la SNC TREFF MARCHE et la SCI L'ECRIN.	Autorisé par 5 voix pou 1 abstention sur 6 votants	
26/02	407	<b>BITCHE:</b> Extension de 419 m <sup>2</sup> ( 2 141 m <sup>2</sup> avant ext ) du supermarché MATCH par la SA SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
26/02	408	<b>BITCHE:</b> Régularisation de la station-service MATCH avec déplacement et extension de 20 m <sup>2</sup> portant la station-service à 170 m <sup>2</sup> et 5 positions par la SA SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
14/03	409	<b>THONVILLE:</b> Création d'un centre commercial CENTRE ETOILE de 4 850 m <sup>2</sup> par la SARL CITY CENTER ETOILE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

14/03	410	<b>METZ:</b> Extension de 28 chambres de L'HÔTEL DU THEÂTRE par Mlle.CAZENAVE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
14/03	411	<b>MOULIN NEUF ( MACHEREN ):</b> Création d'un magasin de cuisines et de meubles d'accompagnement POINT CUISINES de 1 552 m <sup>2</sup> de surface de vente par la SA MEUBLES FILLIUNG.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
14/03	412	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin spécialisé en accessoires automobiles AUTO RADIO TUNING SERVICE de 120 m <sup>2</sup> de surface de vente par la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
14/03	414	<b>SARREGUEMINES:</b> Création d'un centre auto VULCO de 72,5 m <sup>2</sup> de surface de vente par la SCI B.S.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
22/03	413	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin spécialisé en cycles BOUTICYCLES HUPEL de 400 m <sup>2</sup> par la SCI BYVEA.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre Sur 6 votants	
22/03	416	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin de textiles pour l'habillement et l'ameublement JONATHAN'TISS de 182 m <sup>2</sup> par la SA GNC HOLDING et Mme.LALOUM.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre Sur 6 votants	
22/03	417	<b>LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD:</b> Création d'un centre commercial CORA de 12 490 m <sup>2</sup> par transfert de l'hypermarché RECORD de 8 118 m <sup>2</sup> et extension de 2 382 m <sup>2</sup> et transfert de la galerie marchande de 500 m <sup>2</sup> et extension de 1 490 m <sup>2</sup> par la SA CORA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	Recours au TA par la sté FREMARC Jugement du TA le 15/06/04 annulant la CDEC
22/03	418	<b>LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD:</b> Création par transfert d'une station-service CORA de 260 m <sup>2</sup> et 8 positions et extension de 40 m <sup>2</sup> et 1 position par la SA CORA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/04	419	<b>SARREGUEMINES:</b> Extension de 842 m <sup>2</sup> ( 1612 m <sup>2</sup> avant ext ) du supermarché INTERMARCHE par la SA AUREMI.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

03/04	420	<b>METZ:</b> Extension de 597 m <sup>2</sup> en extérieur ( 1200 m <sup>2</sup> avant ext en intérieur) du magasin BRICOMARCHE par la SCI DE MANIGNEY.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre sur 5 votants	
03/04	421	<b>THONVILLE:</b> Création d'un magasin de lingerie 1001 DESSOUS de 250 m <sup>2</sup> et d'un magasin de meubles LE NEGOCIATAIRE de 576 m <sup>2</sup> par la SIL.	Refusé par 3 voix pour 3 abstentions sur 6 votants	
03/04	422	<b>SARREBOURG:</b> Extension de 1 350 m <sup>2</sup> ( 5700 m <sup>2</sup> avant ext ) de l'hypermarché LECLERC par la SA SARREDIS.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
03/04	423	<b>SARREGUEMINES:</b> Création par transfert d'un magasin de bricolage POINT VERT de 485 m <sup>2</sup> et extension de 809 m <sup>2</sup> par la SA MOSELLE EST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
08/04	424	<b>BETTING-LES-SAINT-AVOLD:</b> Extension de 500 m <sup>2</sup> (5000 m <sup>2</sup> avant ext ) de l'hypermarché LECLERC par la SA FREYDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
08/04	425	<b>MOULINS-LES-METZ:</b> Création d'un magasin de bricolage BRICOMAN de 5 990 m <sup>2</sup> par la SA BRICOMAN.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
08/04	426	<b>PUTTELANGE-AUX-LACS:</b> Extension du supermarché ALDI de 289 m <sup>2</sup> ( 299 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SARL ALDI MARCHE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
08/04	427	<b>CREUTZWALD:</b> Extension de l'hypermarché LECLERC de 816 m <sup>2</sup> ( 6500 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SA CROIXDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
29/04	428	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin de lingerie 1001 DESSOUS de 182 m <sup>2</sup> par la SARL S.V.M et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
29/04	429	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin de luminaires LAURIE LUMIERE de 755 m <sup>2</sup> par la SA LAURIE LUMIERE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
29/04	430	<b>THONVILLE:</b> Création d'une concession motos YAMAHA de 312 m <sup>2</sup> par la SARL T.M.S.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

29/04	431	<b>AUGNY:</b> Création d'un magasin LA FRANCAISE DE L'OPTIQUE de 180 m <sup>2</sup> par la SCI VICTOIRE et la SAS GROUPE MOÏSE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
29/04	436	<b>MARLY:</b> Création d'un magasin de bricolage BRICORAMA de 4 590 m <sup>2</sup> ( 1 600 m <sup>2</sup> en extérieur) par la SA BRICORAMA France.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
13/05	432	<b>THONVILLE:</b> Création d'un supermarché LIDL de 844 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre sur 5 votants	
13/05	433	<b>THONVILLE:</b> Création d'un supermarché ALDI de 699 m <sup>2</sup> par la SARL ALDI MARCHE.	Refusé par 1 voix pour 2 voix contre 2 abstentions sur 5 votants	
13/05	434	<b>THONVILLE:</b> Extension de 3 chambres de l'hôtel 2* KYRIAD par M.MARIUS KUGEL.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
13/05	435	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin de literie NUI TEA de 900 m <sup>2</sup> par la société DE DEVELOPPEMENT DE LA LITERIE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre sur 5 votants	
13/05	437	<b>BITCHE:</b> Création d'une jardinerie L'ESPACE ENCHANTE VILMORIN de 3 500 m <sup>2</sup> ( dont 2 000 m <sup>2</sup> de surface extérieure ) par la SARL SCHREINER SCHOSSGER.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
20/06	438	<b>MOULINS-LES-METZ:</b> Création d'un magasin SPORT 2000 de 1 990 m <sup>2</sup> par la SCI IMMO LES GRAVIERES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
20/06	441	<b>SARREGUEMINES:</b> Création d'un magasin de meubles DOMICILE de 1 408 m <sup>2</sup> par la sté des Ets Victor HERZOG.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
20/06	442	<b>HAUCONCOURT:</b> Création d'un ensemble commercial de 5 470 m <sup>2</sup> comprenant les magasins CHAUSSEA de 770 m <sup>2</sup> , GIFI ( solderie bazar) de 2 200 m <sup>2</sup> , MIM ( équipement de la personne) de 500 m <sup>2</sup> , PIC WIC ( culture loisirs) de 2 000 m <sup>2</sup> par la SARL FREEWAY DEVELOPPEMENT.	Refusé par 4 voix contre, 2 voix pour sur 6 votants	Recours du pétitionnaire Refusé par la CNEC le 05/11/02

20/06	439	<b>RETTEL:</b> Extension du supermarché ALDI de 478 m <sup>2</sup> ( 299 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SARL ALDI MARCHE.	Absence de quorum. Nouvelle réunion prévue le 27/06/02.	
27/06	439	<b>RETTEL:</b> Extension du supermarché ALDI de 478 m <sup>2</sup> par la SARL ALDI MARCHE.	Absence de quorum. Autorisation tacite à compter du 01/07/02.	Recours du Préfet Refusé par la CNEC
04/07	443	<b>HAYANGE:</b> Création d'un supermarché LIDL de 827,25 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
04/07	444	<b>SARREBOURG:</b> Création magasin de bricolage BRICORAMA de 5 450 m <sup>2</sup> de surface de vente ( dont 2 500 m <sup>2</sup> de surface extérieure ) par la société BRICORAMA France.	Refusé par 6 voix contre sur 6 votants	
04/07	445	<b>FORBACH:</b> Création d'un hôtel ETAP HÔTEL de 66 chambres par la SA ETAP HÔTEL.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
04/07	446	<b>SARREGUEMINES:</b> Extension du supermarché ALDI de 447 m <sup>2</sup> ( 299 m <sup>2</sup> avant extension) par la SCI PREVIN.	Refusé par 3 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention sur 6 votants	
04/07	447	<b>COURCELLES-CHAUSSY:</b> Création par transfert du magasin POINT VERT de 315 m <sup>2</sup> et extension de 662 m <sup>2</sup> par la SA SICAMO.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
23/07	448	<b>CREUTZWALD:</b> Création d'un supermarché ALDI de 817 m <sup>2</sup> par la SARL ALDI MARCHE.	Refusé par 4 voix contre 2 abstentions sur 6 votants	
23/07	449	<b>HAYANGE:</b> Extension du supermarché INTERMARCHE de 550 m <sup>2</sup> ( 2 000 m <sup>2</sup> avant extension ) par la SA REDIA.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
23/07	450	<b>AUGNY:</b> Création d'un magasin VISIOLAND de 550 m <sup>2</sup> par la SCI A.A.P.E et l'EURL CALUD'OPTEX.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
23/07	453	<b>AUGNY:</b> Création d'un magasin d'équipement de la personne CAP DES MARQUES de 420 m <sup>2</sup> par la SARL VENTURA.	Refusé par 5 voix contre 1 voix pour sur 6 votants	
23/07	454	<b>MONTIGNY LES METZ:</b> Création d'un supermarché ALDI de 626 m <sup>2</sup> par la SCI STAVROS.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	

01/08	455	<b>AUGNY:</b> création d'un magasin spécialisé en audiovisuel, photo PHOTO HALL de 300 m <sup>2</sup> par la SARL PHOTO HALL France.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
01/08	457	<b>YUTZ:</b> extension du supermarché NORMA de 275 m <sup>2</sup> par la SARL NORMA.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
01/08	458	<b>MACHEREN:</b> création d'un magasin d'équipement de la personne de 700 m <sup>2</sup> par la SCI SERVIDI.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
01/08	456	<b>SAINTE MARIE AUX CHENES:</b> Création d'un magasin de jouets et d'articles de puériculture TEDDY TOYS de 750 m <sup>2</sup> par la SAS SOJOUDIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
01/08	451	<b>SARREGUEMINES:</b> création d'un magasin MEGASPORT de 1 400 m <sup>2</sup> par la SCI LOISIRS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
02/09	459	<b>THONVILLE:</b> Création d'un magasin spécialisé en équipement de la maison de la personne et en culture loisirs GIFI de 2 850 m <sup>2</sup> par la SA AMEUBLEMENT SAINT-LOUIS et la SAS MAGA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
02/09	460	<b>SEMECOURT:</b> Création d'un hôtel VILLAGE HOTEL de 70 chambres par la SA S.F.I.H.	Refusé par 3 voix pour 3 voix contre sur 6 votants	Recours du pétitionnaire autorisé par la CNEC le 08/07/03
02/09	461	<b>THONVILLE:</b> Extension du magasin de meubles AMEUBLEMENT SAINT-LOUIS de 1 980 m <sup>2</sup> ( 3 300 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SA AMEUBLEMENT SAINT-LOUIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
02/09	462	<b>SARREGUEMINES:</b> Création d'un magasin d'équipement de la maison BOIS ET CHIFFONS de 977 m <sup>2</sup> par la SA CYGEP.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
02/09	470	<b>AMELECOURT:</b> Création d'un supermarché SUPER U de 2 400 m <sup>2</sup> par l'EURL VERDIS.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	Recours au TA par la sté SUPERMARCHES MATCH Jugement du TA le 10/02/04 annulant la CDEC
05/09	465	<b>MARLY:</b> Création d'une boucherie charcuterie et traiteur MOUGER de 68 m <sup>2</sup> par la SNC MOUGER.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

05/09	464	<b>JOUY AUX ARCHES:</b> Création d'un magasin spécialisé en animalerie et toilettage COMPTOIR ANIMALIER de 144 m <sup>2</sup> par M.SPECHT et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
05/09	466	<b>HAUCONCOURT:</b> Création par transfert d'un magasin de menuiseries finies WEIGERDING de 395 m <sup>2</sup> et extension de 465 m <sup>2</sup> par la SA WEIGERDING et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
05/09	463	<b>IMLING:</b> Création d'un magasin de menuiseries finies WEIGERDING de 900 m <sup>2</sup> par la SA WEIGERDING et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
18/09	468	<b>BOULAY:</b> Extension du supermarché INTERMARCHE de 860,31 m <sup>2</sup> ( 1637,69 m <sup>2</sup> avant ext) par la SA SODIGRID.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
18/09	467	<b>MONDELANGE:</b> Création d'un magasin SPORT 2000 de 1 990 m <sup>2</sup> par la SCI IMMO LA SENTE.	Refusé par 4 abstentions, 1 voix contre, 1 voix pour, sur 6 votants	
18/09	469	<b>TALANGE:</b> Création d'une jardinerie MAGASIN VERT de 1 745 m <sup>2</sup> par la SA SICAMO.	Autorisé par 5 voix pour, sur 5 votants	
18/09	471	<b>FORBACH:</b> Extension du magasin DECATHLON de 1 150 m <sup>2</sup> ( 3000 m <sup>2</sup> avant extension ) par la SA DECATHLON.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
11/10	472	<b>SAINT-AVOLD :</b> Extension du supermarché ATAC de 621 m <sup>2</sup> ( surface de vente avant ext : 1 200 m <sup>2</sup> ).par la SA FREMARC.	Autorisé par 5 voix pour, sur 5 votants.	
11/10	473	<b>JOUY AUX ARCHES :</b> Création d'un magasin de carrelages DICOUNT CARRELAGES de 298 m <sup>2</sup> par la SARL DISCOUNT CARRELAGES et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour, sur 5 votants	
11/10	474	<b>METZ :</b> Création par transfert d'un supermarché INTERMARCHE de 1 600 m <sup>2</sup> et extension de 1 350 m <sup>2</sup> par la SA METTIUS.	Autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, sur 6 votants.	
11/10	487	<b>BASSE-HAM :</b> Création d'un supermarché INTERMARCHE de 2 648 m <sup>2</sup> par la SNC NORMINTER EST.	Refusé par 3 voix contre, 1 abstention, 2 voix pour, sur 6 votants.	Autorisé par la CNEC le 03/06/03



29/10	476	<b>THIONVILLE :</b> Extension d'un ensemble commercial de 826 m <sup>2</sup> par création d'un magasin de lingerie 1001 DESSOUS de 250 m <sup>2</sup> et d'un magasin de meubles LE NEGOCIATAIRE de 576 m <sup>2</sup> par la société INFORMATIQUE LORRAINE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
29/10	477	<b>TERVILLE :</b> Création d'un magasin de papiers peints 4 MURS de 900 m <sup>2</sup> par la SAS IMMOBILIERE FREY.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
29/10	478	<b>TERVILLE :</b> Création d'un magasin de tissus et de loisirs créatifs TEXTILOISIRS de 940 m <sup>2</sup> par la SCI SERVIE .	Autorisé par 4 voix pour 2 abstentions sur 6 votants	
29/10	479	<b>JOUY AUX ARCHES :</b> Création d'un magasin d'électroménager DOCKS DE L'ELECTROMENAGER de 220 m <sup>2</sup> par la SARL WUNDER ASS et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
29/10	480	<b>JOUY AUX ARCHES :</b> Création d'un magasin de jeux vidéo et multimédia DIFINTEL MICRO de 140 m <sup>2</sup> par M.Romain CONNERADY ET LA SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
29/10	481	<b>FORBACH :</b> Extension du supermarché NORMA de 136 m <sup>2</sup> ( 531 m <sup>2</sup> avant ext) par la SARL NORMA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
08/11	482	<b>BOULAY :</b> Extension du supermarché SUPER U de 990 m <sup>2</sup> ( 1 500 m <sup>2</sup> avant ext) et création d'une galerie marchande de 250 m <sup>2</sup> par l'EURL BOULAYDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
08/11	483	<b>BOULAY :</b> Création d'un centre auto de 50 m <sup>2</sup> par la SARL BPEA.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
08/11	484	<b>PHALSBOURG :</b> Création d'un supermarché ALDI de 774 m <sup>2</sup> par M.PREVOST et la SARL ALDI MARCHE.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
08/11	485	<b>THIONVILLE :</b> Extension du centre commercial GERIC de 900 m <sup>2</sup> ( 7 587 m <sup>2</sup> avant ext) par la société GERIC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
08/11		<b>AUDUN-LE-TICHE :</b> Extension du supermarché CHAMPION de 1 034 m <sup>2</sup>	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

	488	( 1 860 m <sup>2</sup> avant ext) par la SA AUDIST.		
26/11	489	<b>FAULQUEMONT :</b> Extension du supermarché LIDL de 205,42 m <sup>2</sup> ( 540 m <sup>2</sup> avant ext) par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
26/11	490	<b>CREUTZWALD :</b> Extension de la galerie marchande de l'hypermarché LECLERC de 1 174 m <sup>2</sup> ( 500 m <sup>2</sup> avant ext ) et création d'un magasin de chaussures CHAUSSEA DE 563 m <sup>2</sup> par la SA CROIXDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
26/11	491	<b>MOULINS-LES-METZ :</b> Création d'un magasin de fournitures et de mobiliers de bureau TOP OFFICE de 1 250 m <sup>2</sup> par la SNC LEA.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
26/11	492	<b>SAINT-AVOLD :</b> Création d'un magasin de cuisines et salle de bains MOBALPA de 370 m <sup>2</sup> par la SAS F.H.D.S-METZ.	Autorisé par 5 voix pour sur 5 votants	
26/11	486	<b>FREYMING-MERLEBACH :</b> Extension du supermarché ATAC de 744 m <sup>2</sup> ( 1 200 m <sup>2</sup> avant ext) par la SAS ATAC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	493	<b>CREUTZWALD :</b> Création d'un magasin de meubles DOMO MEUBLES de 1 500 m <sup>2</sup> par la SCI SAINT BRIEUC.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
06/12	494	<b>CREUTZWALD :</b> Création d'un magasin d'articles de décoration de la maison GP DECORS de 985,15 m <sup>2</sup> par la SCI SAINT ETIENNE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
06/12	495	<b>MARLY :</b> Création d'un supermarché NORMA de 804 m <sup>2</sup> par la SARL NORMA.	Refus par 5 voix contre 1 voix pour sur 6 votants	
06/12	496	<b>FAULQUEMONT :</b> Création d'un supermarché SUPER U de 2 500 m <sup>2</sup> par l'EURL FAULQUEDIS.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	Recours au TA par la société FREMARC Jugement du TA le 15/06/04 rejetant le recours.
06/12	497	<b>TERVILLE :</b> Création d'un magasin d'équipement de la personne MAGVET de 1 350 m <sup>2</sup> par la modification substantielle apportée au projet de création d'un magasin EURODIF par la SCI TERVILLE 01.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	

